

10 ans

à votre service.
Merci pour
votre confiance !

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

10 ans

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

N°060 | Jeudi 21 décembre 2023 | PRIX DE VENTE : 300 F CFA



IMAGINE DEMAIN

BIMENSUEL TOGOLAIS D'INFORMATION GÉNÉRALE

L'ENTRETIEN ÉCO

Maximilien Kaffo,

Représentant résident du FMI au Togo :

P. 3

« Sur la période 2017–2019, la mise en œuvre des réformes structurelles a été accélérée »

Du 29 novembre au 8 décembre 2023, une mission de haut niveau du Fonds monétaire International (FMI) conduite par M. Hans Weisfeld a séjourné au Togo. A l'issue de cette mission, les autorités togolaises et les services du FMI ont conclu un nouvel accord sur des politiques économiques et les réformes qui seront soutenues par un financement de 42 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) d'environ 390 millions de dollars. Pour en parler davantage, Maximilien Kaffo, le Représentant résident du FMI au Togo a accordé un entretien à la presse.



Maximilien Kaffo

ACTUALITÉ

DÉCLARATION UNIVERSELLE
DES DROITS DE L'HOMME :

P. 2

Victoire Tomégah-Dogbé était à Genève



ACTUALITÉ

P. 2

Sandra Johnson fait le point de la situation du Togo avec l'économiste en chef (Afrique) de la Banque mondiale



ECO & SOCIÉTÉ

P. 6

CRÉDIT-BAIL :

Partenariat BOA-Togo et Neemba-Togo, une aubaine pour les PME



ECO & SOCIÉTÉ

P. 6

FINANCEMENT AUTOMOBILE :

Diwa International et Ecobank-Togo innovent



SOCIÉTÉ

Violences basées sur le genre : le rôle des influenceurs

P. 7

La campagne internationale contre la violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des filles s'est déroulée du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, au 10 décembre, Journée mondiale des droits de l'homme.



FISCALITÉ

Création du NIF et paiement de TVM désormais digitalisés

P. 6

Bienvenue sur l'application

OTR TVM !



Déclaration universelle des droits de l'homme : Victoire Tomégah-Dogbé était à Genève

L'année 2023 fut l'occasion de commémorer l'un des engagements internationaux les plus marquants pour les populations du monde entier : la Déclaration universelle des droits de l'homme.

À Genève, en Suisse, le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, a pris part aux célébrations du 75e anniversaire de cette Déclaration universelle des droits de l'homme. Le jubilé a été marqué le 12 décembre, par l'engagement des États à l'initiative dénommée « droits humains 75 ».

Engagements du Togo pour les droits de l'homme

Représentant le Président Faure Gnassingbé à cette occasion, la Cheffe du gouvernement a exposé les engagements du Togo pour les droits de l'homme, notamment l'opérationnalisation de l'assurance maladie universelle, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et la protection des défenseurs des droits humains.

« D'ici fin 2024, le Togo adoptera une loi pour la reconnaissance et la protection des défenseurs des droits de l'homme.

D'ici 2025, notre objectif est d'améliorer l'accès à l'eau potable en équipant 1250 forages de pompes à motricité humaine et la construction de 1245 postes d'eau autonomes à pompage solaire. Enfin, d'ici 2028, nous prévoyons la création d'un centre de formation en langues des signes », assure la cheffe du gouvernement.

Partage de l'expérience togolaise en matière d'inclusion financière

En marge des travaux à Genève, Mme Tomégah-Dogbé a présidé un panel axé co-organisé par le groupe des Ambassadeurs de six pays africains à Genève notamment, le Botswana, Djibouti, la Namibie, le Rwanda, le Sénégal et le Togo. Les réflexions ont porté sur le thème : « Une Afrique engagée à la promotion de la participation des femmes dans la vie publique et politique ».

Le Premier ministre a partagé l'expérience du Togo en matière de promotion de la femme en expliquant comment le Togo s'est engagé dans l'autonomisation de la femme et l'inclusion financière.



Victoire Tomégah-Dogbé le 12 décembre à Genève

Grâce à une quinzaine de produits, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI) permet aux femmes bénéficiaires de prendre en charge leurs familles en garantissant la santé et l'éducation de leurs enfants.

« Le gouvernement togolais a fait de la finance inclusive un levier essentiel de son action dans la partie nord de notre pays, en proie à l'insécurité due aux groupes terroristes. De 2014 à novembre 2023, plus de 1,8 million de crédits ont été octroyés, représentant un montant total de près de 180 millions de dol-

lars avec un taux de remboursement moyen des bénéficiaires dépassant les 94%, ce qui est une performance remarquable pour nous. Selon les rapports de la BCEAO, le Togo occupe le 1er rang dans la zone UEMOA en termes d'inclusion financière. Selon les dernières statistiques de juillet 2022, le taux d'inclusion financière au Togo est passé de 57% en 2014 à 72% en 2018, puis à 85,72% en 2021, faisant de la performance togolaise la meilleure de l'UEMOA », a témoigné Mme Dogbé.

Les efforts du Togo en faveur

de l'inclusion des femmes dans les sphères politiques ont été chaleureusement salués par les participants. Avec une femme première ministre, une femme présidente de l'Assemblée nationale et une représentation féminine notable dans diverses institutions, le pays est cité en exemple.

« Les femmes sont de puissantes transformatrices de nos pays et faisons leur confiance », a conclu le Premier ministre.

Amen LeSaint

Sandra Johnson fait le point de la situation du Togo avec l'économiste en chef (Afrique) de la Banque mondiale



Sandra Johnson avec à sa droite, la délégation de la Banque mondiale

La ministre, Secrétaire général de la présidence de la République, gouverneur de la Banque mondiale pour le Togo, Dr Johnson Ablamba Sandra s'est entretenue le 12 décembre à Lomé, avec une délégation de la Banque mondiale dirigée par Andrew Dabalén,

économiste en chef de la région Afrique. Ce dernier était accompagné de Mme Pia Peeters, directrice du secteur de l'inclusion sociale pour l'Afrique de l'Est et centrale à la Banque mondiale, et Fily Sissoko, Représentant résident de la Banque mondiale au Togo.

Cette rencontre a été l'occasion pour Dr Johnson et ses hôtes de consolider le partenariat stratégique entre le Togo et cette institution de Bretton Woods. Ils ont parlé des progrès réalisés par le Togo en matière du climat des affaires et de l'inclusion sociale, l'évaluation des politiques

et institutions en Afrique (CPIA), les résultats significatifs obtenus en 16 mois de mise en œuvre du projet COSO soutenu par la Banque mondiale, ainsi que le Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS), récemment étendu à l'ensemble du pays.

La délégation de la Banque mondiale a salué les avancées du Togo et s'est engagée à continuer d'apporter son soutien à l'exécutif togolais pour l'aider à atteindre ses objectifs.

« Ces échanges et collaborations sont des étapes cruciales et un pas de plus vers un Togo toujours plus prospère, inclusif et résilient », se réjouit la ministre togolaise.

De 2018 à 2023, le portefeuille de la Banque mondiale au Togo s'est multiplié par 4 et s'établit, de nos jours, à 1,2 milliard de dollars (environ 719,5 milliards FCFA). Il comporte 16 projets

en cours d'exécution, soit sept projets nationaux, neuf projets régionaux et un appui budgétaire. Dans le détail, le portefeuille de la banque représente 452,10 millions de dollars (271 milliards FCFA) pour les projets nationaux, 597 millions de dollars (358 milliards FCFA) pour les projets régionaux, et 150 millions de dollars (90 milliards FCFA) d'appui budgétaire. Les actions de la Banque mondiale couvrent divers secteurs, tels que le développement humain, les infrastructures et la croissance économique.

Selon les équipes de la Banque mondiale, les indicateurs sont encourageants. De nouveaux projets étant en cours de négociation, le portefeuille devrait franchir la barre des 2 milliards de dollars dans les trois années à venir.

Amen LeSaint

Maximilien Kaffo,

REPRÉSENTANT RÉSIDENT DU FMI AU TOGO :

« Sur la période 2017–2019, la mise en œuvre des réformes structurelles a été accélérée »

Du 29 novembre au 8 décembre 2023, une mission de haut niveau du Fonds monétaire International (FMI) conduite par M. Hans Weisfeld a séjourné au Togo. À l'issue de cette mission, les autorités togolaises et les services du FMI ont conclu un nouvel accord sur des politiques économiques et les réformes qui seront soutenues par un financement de 42 mois au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) d'environ 390

millions de dollars.

Pour en parler davantage, Maximilien Kaffo, le Représentant résident du FMI au Togo a accordé un entretien à la presse. Il revient également sur la présentation qu'il a faite, jeudi 23 novembre à Lomé, d'un rapport de son institution portant sur les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne, réalisé en octobre 2023.

Imagine Demain : Que fait le FMI au Togo ?

Maximilien Kaffo : Le Fonds monétaire international joue son rôle dans la promotion de la stabilité économique au Togo. Il prodigue des conseils aux autorités togolaises sur la politique économique, offre une assistance technique et octroie des prêts concessionnels pour soutenir les réformes économiques. Pour ce qui est de la politique économique et de l'assistance technique, le FMI fournit des conseils sur des sujets tels que la gestion des finances publiques, la réforme du système fiscal, la promotion de l'investissement privé, et la lutte contre l'inflation. En ce qui concerne les prêts, le FMI peut accorder des prêts concessionnels aux pays comme le Togo qui sont confrontés à des difficultés économiques. Ces prêts sont accordés à des taux d'intérêt avantageux et sur des périodes de remboursement plus longues que les prêts commerciaux.

Pourriez-vous revenir sur les enjeux qui ont motivé la mission de l'équipe du FMI dirigée par M. Hans Weisfeld, à Lomé, du 29 novembre au 8 décembre ?

La mission devait évaluer les développements économiques récents au Togo. Elle devait également discuter avec les autorités togolaises des projets de réformes économiques et du soutien du FMI. L'équipe du FMI s'est accordée avec les autorités togolaises d'un soutien d'un programme de 42 mois appuyé par un accord au titre de la



Maximilien Kaffo

Facilité élargie de crédit (FEC) d'un montant de 293,6 millions de DTS, soit environ 390 millions de dollars (237 milliards de fcfa). Le programme économique des autorités vise à préserver la stabilité économique et à renforcer la viabilité de la dette tout en posant les bases d'une croissance plus forte et plus inclusive. L'accord qui en résulte sera soumis à l'approba-

tion de la direction et du conseil d'administration du FMI.

Qu'est-ce qui a poussé le FMI à accorder un montant record au Togo ?

Le niveau d'accès des programmes du FMI est déterminé par trois principaux facteurs, à savoir la soutenabilité de la

dette (ce qui est le cas pour le Togo), la taille du besoin de financement et la qualité des réformes envisagées. Ces deux derniers critères sont également remplis dans le cas du Togo, compte tenu des besoins engendrés par les chocs successifs des années récentes, y compris le choc sécuritaire et de l'ambitieux programme de réformes que les autorités sont

prêtes à mettre en œuvre durant le programme.

Quel est le taux d'intérêt et la durée du prêt ?

Les prêts au titre de la FEC sont concessionnels : taux d'intérêts nuls, maturité de 10 ans, avec 5 ans et demi de grâce.

Combien de temps les



« Sur la période 2017–2019, la mise en œuvre des réformes structurelles a été accélérée » (suite et fin)

discussions ont duré pour parvenir à cet accord ?

Les autorités togolaises ont effectué leur demande de programme en début 2021, donc les discussions ont duré environ 3 ans. Mais il faut noter que ce délai s'explique par les différents chocs que le pays a connus ainsi que le temps qu'il a fallu pour s'accorder sur les réformes à mettre en œuvre dans le contexte du programme.

Le FMI a donc mis en place un nouveau programme de Facilité Elargie de Crédit (FEC). Qu'est-ce que cela implique après ? Pour clarification, malgré l'accord au niveau des services avec les autorités togolaises, le programme n'est pas encore approuvé et ne le sera que lorsqu'il sera approuvé par le Conseil d'administration du FMI. Une fois adopté, le suivi du vaste programme de réforme économique auquel les autorités se sont engagées se fera de façon semestrielle, avec des objectifs quantitatifs et des réformes structurelles précises qui serviront à évaluer les progrès réalisés.

L'approbation du Conseil d'Administration pourra intervenir quand ?

L'approbation par notre Conseil d'administration est programmée, de façon tentative, pour

début février 2024.

Quelle est votre appréciation de l'activité économique au Togo ?

L'activité économique au Togo a connu une évolution mitigée au premier semestre de cette année.

Il faut noter d'abord que les activités de production ont progressé, notamment dans les secteurs porteurs de croissance que sont l'industrie et les services. Le chiffre d'affaires du commerce et des services de construction (qui représentent environ 8% du PIB) ont quant à eux connu une baisse de 12 % et 20 % respectivement au cours de la même période. Le secteur financier a été impacté par le resserrement de la politique monétaire, avec une baisse des crédits octroyés par les banques.

Il faut noter aussi que la consommation des ménages a connu une évolution contrastée, avec une baisse de la consommation de produits pétroliers (21% par rapport à la même période en 2022) mais une hausse spectaculaire de la consommation d'électricité (47% par rapport à la même période en 2022), en particulier de l'électricité moyenne tension qui est principalement utilisée pour les entreprises.

Il faut noter par ailleurs que l'inflation a ralenti et s'est établie à 5 % en octobre (en glissement annuel) après avoir atteint le record de 8,8 % en novembre 2022. Elle reste cependant élevée.

Enfin, nous projetons une croissance de 5,4 % en 2023, bien au-dessus de la croissance projetée pour la région d'Afrique subsaharienne.

Le précédent prêt du Fmi était accompagné de la demande de certaines réformes, ces réformes ont-elles été mises en place ?

Oui, mis à part les réformes liées au système bancaire qui ont pris plus de temps que prévu, le précédent programme a été un succès dans son ensemble. Sur la période 2017–2019, la croissance s'est établie en moyenne

à 4,9 %, le déficit budgétaire s'est réduit d'environ 6 % du PIB, le ratio dette publique/PIB a baissé de presque 6 % du PIB, passant de 59,8 % en 2017 à 54,1 % en 2019, le financement des partenaires a augmenté et la mise en œuvre des réformes structurelles a été accélérée.

Quelles sont les réformes prescrites dans ce nouveau cadre de partenariat ?

Les réformes visent à rendre la croissance plus inclusive et à renforcer la viabilité de la dette. Il y a aussi des réformes structurelles à réaliser pour soutenir la croissance et limiter les risques liés au budget et au secteur financier.

Au niveau de finances publiques, les réformes clés visent à réduire le déficit budgétaire à 3 % du PIB d'ici 2025 tout en protégeant les dépenses susceptibles de soutenir la croissance et renforcer l'inclusion économique. La stratégie budgétaire repose en partie sur des mesures ambitieuses visant à accroître la mobilisation des ressources intérieures de 0,5 % du PIB par an. Les autorités vont également rationaliser les dépenses publiques. En outre, elles ont l'intention de renforcer la protection sociale, notamment en élargissant les transferts monétaires, sur la base de la création d'un registre social unique et d'une plateforme d'identification biométrique.

Les autorités veulent mettre en œuvre diverses réformes structurelles pour soutenir la stratégie budgétaire et renforcer le potentiel de croissance du pays. Celles-ci comprennent des réformes visant à élargir l'assiette fiscale et à améliorer l'efficacité des recouvrements fiscaux. Les autorités sont déterminées à poursuivre l'amélioration du climat des affaires pour stimuler l'investissement et la création d'emplois, à travers notamment la digitalisation des services publics. Les autorités se sont, en outre, engagées à renforcer la stabilité financière.

Parlant du secteur bancaire, est-ce que la privatisation de l'Union

Togolaise de Banque (UTB) est toujours de vigueur ?

Oui, les autorités ont fait le choix de la privatisation mais se sont engagées dans le même temps à le faire d'une façon qui renforcera la stabilité du système financier à court-terme.

Quelles sont les conclusions du rapport de votre institution sur les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne paru en octobre 2013. Celui-ci est intitulé « Une éclaircie à l'horizon » ? Les analystes du FMI semblent optimistes...

Le rapport fait le point sur l'année 2023, qui fut une nouvelle année difficile pour l'activité économique des pays d'Afrique subsaharienne. Le choc inflationniste survenu à la suite de la guerre de la Russie en Ukraine a suscité des hausses de taux d'intérêt dans le monde entier, ce qui a entraîné un ralentissement de la demande internationale, une hausse des écarts de rendement sur les obligations souveraines et des pressions persistantes sur les taux de change. Il en résulte que la croissance en 2023 devrait chuter pour la deuxième année consécutive, en s'établissant à 3,3 % contre 4,0 % l'an passé.

Selon le rapport, l'activité devrait repartir à la hausse dans la région en 2024 et afficher un taux de croissance de 4,0 %, en augmentation dans les quatre cinquièmes des pays d'Afrique subsaharienne, et les pays pauvres en ressources naturelles devraient afficher de solides résultats. Par ailleurs, les déséquilibres macroéconomiques se résorbent : l'inflation marque le pas dans la plupart des pays de la région et les finances publiques empruntent une trajectoire plus viable.

Mais ce rebond n'est pas garanti. Si les réformes tardent à se faire, que l'instabilité politique s'accroît dans la région ou qu'un risque extérieur se matérialise (notamment en raison du ralentissement de l'économie chinoise), la croissance pourrait être compromise. De plus, la présence de quatre défis à l'horizon exige que les pouvoirs publics procèdent de manière résolue à de difficiles arbitrages : Premièrement, l'inflation élevée, qui dépasse les 10 % dans 14 pays. Deuxièmement,

les pressions sur les taux de change. Troisièmement, les facteurs de vulnérabilité liés à l'endettement. Enfin, les divergences économiques au sein de la région.

Dans ce contexte, les priorités pour l'action publique sont de baisser l'inflation : les pays où l'inflation est élevée devront poursuivre le resserrement de la politique monétaire. Dans les pays où l'inflation est élevée, mais en diminution, une « pause » peut se justifier.

Aussi, il faut gérer les pressions sur les taux de change, ceci concerne les pays en régime de change flottant. Ceux-ci devront laisser les monnaies fluctuer autant que possible, dans la mesure où il peut s'avérer coûteux de résister à des évolutions dictées par des paramètres fondamentaux de l'économie. Dans les pays en régime de change fixe, l'orientation de la politique monétaire doit correspondre à celle du pays à la monnaie duquel la leur est arrimée, afin de préserver la stabilité extérieure et d'empêcher de nouvelles baisses du niveau des réserves. De plus, il faut honorer les remboursements de dette tout en se ménageant des marges de manœuvre pour les dépenses de développement : les pays devront accroître les recettes intérieures, dépenser de manière stratégique, emprunter prudemment et ancrer la politique budgétaire dans un cadre crédible à moyen terme.

Enfin, il faut améliorer les niveaux de vie et le potentiel de croissance, en particulier dans les pays riches en ressources naturelles : les autorités devront procéder à d'ambitieuses réformes structurelles, notamment en investissant dans l'éducation, en assurant une meilleure gestion des ressources naturelles, en améliorant le climat des affaires et en adoptant des solutions numériques, et en s'engageant en faveur de l'intégration commerciale.

Comment maintenir l'embellie qui se profile ?

Comme je l'avais mentionné, il faudra mettre en œuvre des politiques et réformes économiques compatibles aux quatre priorités que je venais de vous expliquer.

Le rapport est-il disponible pour le grand public ?

Oui, et gratuitement, sur le site du FMI.

TOUTE L'ACTUALITE EST ICI

CRÉDIT-BAIL : Partenariat BOA-Togo et Neemba-Togo, une aubaine pour les PME



MM. Ibrahim (g) et Samake signent les documents concrétisant l'accord de partenariat...



...en présence d'autres cadres des deux entreprises

Les dirigeants des Petites et Moyennes Entreprises (PME) éprouvent des difficultés à obtenir des crédits bancaires pour acquérir du matériel pour la bonne marche de leurs activités.

La filiale togolaise de Bank Of Africa (BOA-Togo) et la société Neemba-Togo (ex-Togo Equipement) collaborent désormais en vue d'offrir une souscription au crédit-bail aux PME des secteurs de la construction, de l'infrastructure, de l'industrie, des mines et carrières.

Cette collaboration découle d'un accord de partenariat signé le 12 décembre à Lomé, entre les premiers responsables de ces deux entités.

L'objectif de cet accord est de faciliter aux PME, l'accès à un financement pour l'acquisition d'équipements de qualité à travers un crédit-bail.

Pour Pierre Samake, Directeur général de Neemba-Togo, l'acquisition d'équipements neufs et de dernière génération facilitera la réalisation des grands projets de développement.

« Aujourd'hui marque le début d'un partenariat significatif. Ensemble, nous contribuerons à la réussite des vastes projets lancés

par le gouvernement togolais, car le Togo est en pleine évolution », a-t-il souligné.

Quant à Youssef Ibrahim, Directeur général de la BOA-Togo, il s'est réjoui de cet accord conclu après plus d'un an de concertations entre les deux entreprises. L'accord, a-t-il rappelé, vise à mieux accompagner les entreprises togolaises opérant dans les BTP et l'Énergie pour qu'elles fournissent des travaux de qualité et durables.

En clair, cette coopération entre la BOA-Togo et Neemba-Togo répondra ainsi aux difficultés rencontrées par les entreprises lors de l'exécution des contrats au Togo.

Pour ce faire, « les entreprises peuvent souscrire en fonction de leurs besoins spécifiques, et les prix seront discutés après avoir défini les équipements nécessaires. Cela garantit une approche personnalisée et flexible pour chaque entreprise », explique Kossi Anani Agboati, responsable commercial de Neemba-Togo.

Et, pour Carine Ella, responsable crédit-bail à la BOA-Togo, « cet accord permet à la BOA-Togo de soutenir financièrement les clients de Neemba Togo, qui bé-

néficieront des conditions particulières que nous offrons à cette clientèle. Il sera possible à Neemba Togo d'écouler un matériel reconnu mondialement pour leur qualité et leur durabilité ».

Contrairement aux garanties hypothécaires habituellement demandées, elle précise que dans le cadre du crédit-bail, un mode de financement plus souple est privilégié, le matériel lui-même constituant la principale garantie.

Fondée en 1984, Neemba-Togo, filiale du groupe Neemba, est le distributeur exclusif des marques Caterpillar et Manitou au Togo, offrant des machines, des chariots tout-terrain et industriels, des groupes électrogènes et d'autres équipements destinés aux BTP, infrastructures et carrières.

La BOA-Togo a commencé ses opérations au Togo en octobre 2013. Forte d'un capital de 15,5 milliards de F CFA et d'un total de bilan de 189,8 milliards de F CFA à fin 2021, elle gère des dépôts de la clientèle s'élevant à 94,3 milliards de F CFA, avec une équipe moyenne de 156 collaborateurs répartis sur un réseau de 13 agences et 1 Centre d'Affaires.

BOA-Togo, tout comme les 16 autres banques du Groupe BOA, propose une gamme de produits diversifiée destinée à répondre aux besoins des particuliers et des entreprises, avec des crédits adaptés, une offre monétique privative et internationale, ainsi que des services d'e-banking. Disposant de 9 agences à Lomé et 4 agences en province, BOA-Togo se veut ainsi couvrir ainsi plusieurs localités du pays.

Amen LeSaint

La ministre du commerce «satisfaite» de la foire de Lomé clôturée en «beauté»



Kayi Mivedor-Sambiani

Me Mivedor-Sambiani Kayi (ministre du commerce, de l'artisanat et de la consommation locale) a adressé mardi 12 décembre, ses vifs remerciements à tous les acteurs impliqués dans l'organisation et la réussite de la 18^e Foire Internationale de Lomé.

«C'est sur une note de satisfaction que s'est clôturée en toute beauté, ce dimanche 10 décembre 2023, la 18^e édition de la Foire Internationale de Lomé. Je salue l'engouement et la mobilisation des sponsors, partenaires, exposants, clients et visiteurs qui ont œuvré à la réussite de la Foire de toutes les opportunités», a salué la ministre dans une note.

Environ 1.200 exposants venus de 20 pays - répartis sur 18.500 m² - ont animé cette 18^e Foire de Lomé Au total 588 000 visiteurs ont été enregistrés, un nombre record. 640 rencontres B2B ont été organisées avec des promesses de relations d'affaires concrètes entre plusieurs entreprises.

«J'exprime ma profonde gratitude à tous les acteurs notamment le secteur privé, les partenaires techniques et financiers, les professionnels des médias, les prestataires de services, les artistes de la chanson, les forces de l'ordre et de sécurité et à toute l'équipe du CETEF qui ont contribué de manière efficace et diligente, de près ou de loin, à l'organisation réussie de cette 18^e Foire Internationale de Lomé, Foire de toutes les opportunités», a précisé la ministre.

Le rendez-vous est donc pris pour la 19^e édition de la grande fête foraine qui fait de Lomé la capitale, le carrefour incontournable du monde des affaires.

Agence de presse Savoir news



IMAGINE DEMAIN

Bimensuel togolais d'information générale

Réçipissé N° 0574/26/07/18/HAAC du 26 juillet 2018

Directeur Général

Tété B. MENSAH-BOBOE

boboesejoseph@gmail.com

Tel : (+228) 79483748 / 93231786

Média-consultant:

Jean-François Pollet

Directeur de publication

ANIKA Koffi Amen

Tél : +228 91024439

Comité de Rédaction:

Joseph Mensah-Boboé

Cécile SOSSOU

Service commercial:

(+228) 70353590 /

93231786 / 79483748

Mise en page

A. Maxime +228 91 08 91 02

Imprimerie

Light Print, Qt Forever

1000 exemplaires)

Distribution

DAMALI Kossi

Contacts

Avepozo Ibomonou

Tél: (+228) 70353590 / 93231786

FINANCEMENT AUTOMOBILE : Diwa International et Ecobank-Togo innovent



MM.Toure (debout, à gauche) et Djondo.

Une belle opportunité pour rendre accessibles pour le plus grand nombre des véhicules neufs ! La société Diwa International et Ecobank-Togo, ont décidé d'offrir des facilités à leur client. Le concessionnaire d'automobile et la première filiale du premier groupe bancaire panafricain Ecobank ont présenté au public, leur partenariat. Les deux partenaires s'engagent à accompagner les clients particuliers, ou

sera payé sur 48 mois. La cerise sur le gâteau est qu'ils pourront bénéficier d'une assurance Tous risques d'un an, d'un zencard (carte des stations services Zener) et 100 litres de carburant. L'offre est valable sur toutes les marques de véhicules commercialisées par Diwa International. Selon les responsables de Diwa International, la société témoigne de son engagement à répondre efficacement à l'ensemble des besoins de mobilité



Quelques modèles de véhicules commercialisés par Diwa International

entreprises dans l'acquisition des véhicules neufs, à travers une solution avantageuse de financement d'achat. Une cérémonie organisée le jeudi 14 novembre au siège de Diwa International, a rassemblé des cadres, partenaires, clients des deux entreprises. Diwa International et Ecobank-Togo proposent à leurs clients d'acquérir une voiture immédiatement et de la payer après. Les particuliers et les entreprises ont désormais la possibilité de s'offrir à partir de 279 000 FCFA, un véhicule neuf auprès de Diwa International. Le crédit octroyé par Ecobank

des clients, en s'associant avec des institutions financières pour faciliter l'acquisition des véhicules, en proposant de nouveaux modèles et en assurant un service après-vente de qualité. Diwa International informe qu'elle possède des nouveautés attractives, de nouveaux modèles des marques qu'elle commercialise. « Nous avons signé ce partenariat pour apporter la possibilité d'acquisition de véhicules aux citoyens togolais, à nos clients et pour contribuer au renouvellement du parc automobile tel que le gouvernement l'a souhaité en offrant des facilités fiscales sur

l'achat des véhicules neufs », a expliqué Pascal Iréné Komlan Djondo, DG de Diwa International.

« Tout le monde peut bénéficier de cette offre. La seule condition, c'est d'être capable de payer les mensualités », souligne-t-il.

« A Diwa international, nous nous distinguons par nos offres de véhicules variés, la qualité de nos véhicules, la qualité de notre service, la disponibilité de notre personnel, et les solutions de mobilités que nous offrons. Nous discutons au cas par cas avec nos clients pour offrir des solutions adaptées à leur besoin. Nous restons différents par les solutions innovantes que nous apportons », a-t-il poursuivi.

Les responsables d'Ecobank-Togo s'engagent à satisfaire les besoins en mobilité de la population.

Pour Souleymane Toure, Directeur général de Ecobank Togo, offrir aux clients ou prospect de Diwa International, la possibilité d'acquérir des véhicules neufs dans des conditions de particulière flexibilité s'inscrit dans la stratégie globale en cours de mise en œuvre au sein du groupe Ecobank. « Nous restons convaincus que cette initiative participera à l'épanouissement des individus, à la croissance des entreprises et stimulera l'économie » a-t-il précisé.

Diwa International est le concessionnaire des marques ISUZU, MG et BAIC au Togo. Son atelier équipé moderne, offre un meilleur service après-vente. Diwa International propose également des solutions de lubrification industrielle, automobile, dans les équipements industriels et technologiques.

Le Groupe Ecobank offre une gamme complète de produits, services et solutions bancaires notamment les comptes bancaires et de dépôts, la gestion de trésorerie, le conseil, les opérations du trading, la négociation des valeurs et la gestion de patrimoine.

Dans les rues de Lomé et à l'intérieur du pays, on ne devra sans doute pas s'en lasser les designs des véhicules neufs qui embellissent le paysage togolais.

Emile Credo Essesi

Fiscalité : création du NIF et paiement de TVM désormais digitalisés

Dans le cadre de la modernisation des services de l'administration fiscale, des réformes majeures ont été engagées dans la digitalisation de différentes procédures.

A ce titre, l'Office Togolais des Recettes a lancé, le 18 décembre 2023, la plateforme de création de NIF pour les particuliers d'une part, et l'opérationnalisation d'une application de paiement de la Taxe sur les Véhicules à Moteurs, (TVM), d'autre part.

La nouvelle plateforme d'immatriculation fiscale des particuliers est le « <https://nif.otr.tg> » et la plateforme de paiement de la TVM est OTR TVM.

1-La plateforme de création du NIF particulier

Cette plateforme a été conçue dans le but de simplifier et d'accélérer le processus d'immatriculation pour toute personne susceptible d'utiliser un numéro d'identification fiscale dans sa démarche vers l'administration. Grâce à cette plateforme, les particuliers pourront désormais effectuer toutes les démarches liées à leur immatriculation fiscale en ligne, sans avoir à se déplacer physiquement dans nos locaux. Cela représente un gain de temps considérable pour nos usagers, qui pourront désormais réaliser ces démarches depuis le confort de leur domicile. Les demandes de NIF des particuliers sont initiées tant, par les togolais (résidents ou de la diaspora), que par les étrangers. Pour cette première phase de déploiement, la plateforme sera

ouverte aux Togolais (résidents et de la diaspora) disposant d'une Carte Nationale d'Identité (CNI) ou d'un Passeport togolais en cours de validité.

L'usage du NIF des particuliers est indispensable. Il est requis pour plusieurs formalités, à savoir :

- Les formalités de mise à la consommation de biens personnels ;
- L'immatriculation foncière des immeubles dans les livres fonciers ;
- Le paiement des impôts, droits et taxes personnels, notamment : la Taxe d'Habitation (TH), la Taxe Foncière (TF), la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) et l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP).

2-L'application de paiement de la TVM

Dans la continuité de la facilitation des procédures à nos usagers, et pour la sécurisation des opérations de déclaration et de recouvrement de la TVM, une application mobile et web a été développée. Il s'agit de OTR TVM. Grâce à cette innovation, les redevables de la TVM pourront désormais en quelques clics, s'acquitter de leur devoir civique, où qu'ils se trouvent, sans avoir à se déplacer vers un guichet. Un gain conséquent en temps, en argent et en énergie peut être noté. L'application permet de payer la TVM pour un nombre illimité de voitures, en indiquant tout simplement le numéro d'immatriculation du véhicule.

IMMATRICULATION FISCALE DES PARTICULIERS.

Simplifiez vos démarches en quelques clics. Désormais, créez votre NIF en ligne.

<https://nif.otr.tg>

Gratuit - Rapide - Efficace

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE : Le rôle des influenceurs



Elisabeth Apampa

La campagne internationale contre la violence basée sur le genre à l'égard des femmes et des filles s'est déroulée du 25 novembre, Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, au 10 décembre, Journée mondiale des droits de l'homme. Dans le cadre de cette campagne, cette année, l'association IYAWO et la Coopération des organisations féminines du Togo (COFET), ont organisé le samedi 9 décembre, avec l'appui de la Commission Genre et Affaires Sociales du Conseil de Dialogue et de Partenariat Togo France, un atelier qui a réuni à la Maison de l'Orateur, à Lomé,

socials lorsqu'elles feront leur live, leur direct, à choisir des propos qui ne vont pas discriminer ni stigmatiser et surtout ne vont pas dénigrer parce que, si une parole peut à l'instant valoriser, une autre parole peut rabaisser une personne, démoraliser cette personne et la conduire jusqu'à la dépression, » a estimé Elisabeth Apampa, initiatrice de l'événement.

La rencontre visait à renforcer les initiatives visant à éradiquer la violence sexiste sur les réseaux sociaux et donc, sensibiliser et éveiller la conscience des vedettes qui animent les réseaux sociaux, afin de les dissuader de propager des conte-

et les défis rencontrés dans le domaine de la communication en ligne. Enfin, une discussion interactive a permis d'envisager des stratégies efficaces visant à éduquer et sensibiliser via les médias sociaux.

Sharon Mukwawaya, une activiste féministe, s'est réjouie de ce qu'un tel événement soit organisé pour permettre aux activistes, influenceurs, personnalités publiques de se rallier à la cause, de s'approprier ces thématiques, de comprendre le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Darwin Yawovi Agbewonou, le Secrétaire général de CDP Togo France, a salué le soutien de l'ambassade de France au Togo et de son service de coopération, sur de tels sujets. Il a invité chaque influenceur ou activiste à être un allié dans la prévention des violences faites aux femmes et aux filles (VFFF), en prenant position publiquement, en participant à des activités et à des événements pour sensibiliser leurs communautés sur les VFFF.

« IYAWO est une association



Vue partielle des participants

qui regroupe les jeunes, les féministes, les femmes. Nous essayons véritablement d'éduquer, de renforcer les capacités des jeunes sur le leadership. Nous les entraînons à lancer des projets à fort impact dans leur communauté, parce qu'ils sont la relève de demain. Nous promovons à travers la culture la cohésion sociale et le vivre ensemble. Grace aux arts, la culture, les spectacles, nous essayons de rassembler du monde en sensibilisant sur des thématiques comme les grossesses précoces dans les écoles, l'excel-

cette campagne vise à susciter la mobilisation des individus et des entités à travers le globe en vue de prévenir et d'abolir les actes de violence à l'endroit des femmes et des jeunes filles. Selon l'ONU, une femme sur trois endurera des violences physiques ou sexuelles au cours de son existence. Le thème choisi en 2023 est « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ».

Gilles Lawson



Maman Taméa (à gauche) et Kaporal Wisdom, influenceurs sur les réseaux sociaux.

des influenceurs sur les réseaux sociaux, activistes et personnalités publiques. Ils ont débattu des questions liées à la création et la diffusion des contenus inclusifs et sensibles au genre.

« Nous savons que les personnalités publiques, les influenceurs, les artistes, les activistes ont une voix qui porte. Et comme nous sommes dans la période des 16 jours d'activisme contre les VBG (Violences Basées sur le Genre), nous avons trouvé utile, dans cette période, de rassembler ces personnes dont la voix porte et les pousser à créer leur contenu, à faire attention sur les réseaux

et des commentaires portant atteinte au genre.

L'événement a rassemblé une trentaine de participants autour des présentations et des ateliers pratiques portant sur la communication inclusive et sensible au genre. L'accent a été tout particulièrement mis sur la valorisation du genre, à travers la fourniture d'exemples concrets et de techniques permettant la création de messages inclusifs et respectueux. Les participants ont également partagé leurs expériences et échangé leurs bonnes pratiques, mettant en lumière à la fois leurs succès





Conduisez la maintenant payez après

Assurance 1 an + zencard + Carburant offert

à partir de 279 000 HT/mois



ISUZU
D-MAX



ISUZU
TRUCKS

Centre d'appel : +228 22 53 76 50 / +228 22 53 76 53
Mob : + 228 93 25 96 96



[www. Diwa.tg](http://www.Diwa.tg)